



Le Budget Participatif de Dudelange

Réalisation de deux projets : « 1 Stëmm fir d’Natur. 1 Natur fir eis all » et le « Label Vital Kick ».

- 14 juillet 2026 –

La mise en œuvre de ces deux projets a permis de clôturer avec succès la deuxième édition du Budget Participatif de Dudelange. La troisième édition du Budget Participatif s'inscrit dans sa continuité puisque la phase de réalisation des nouveaux projets débutera prochainement.

Tous les deux ans, la Ville de Dudelange consacre 100 000 € de son budget à des projets proposés et sélectionnés par les habitant·es. Au total, 29 projets avaient été soumis par les citoyen·ne·s de Dudelange dans le cadre de la deuxième édition, dont cinq avaient finalement été retenus.

Il s’agissait des projets suivants :

- La « **Babbelbänk** » dans le parc Émile Mayrisch : un lieu où se rencontrer et discuter. Ce banc a pour but de rapprocher les générations et de lutter contre la solitude. (Budget : 9 000 €)
- Le « **point de collecte de compost** » sur la place Am Duerf : il s’agit d’un point de collecte fermé destiné à faciliter l’élimination des déchets organiques, car de nombreuses résidences du centre de Dudelange ne disposent pas de poubelles bio. (Budget : 15 000 €)
- Le « **parcours santé** » au Ginzebiërg : il se compose au total de quatre stations avec cinq agrès de sport différents et allie ainsi sport et nature. (Budget : 50 000 €)
- La campagne « **1 Stëmm fir d’Natur. 1 Natur fir eis all** » (« 1 voix pour la nature. 1 nature pour nous tous·tes ») : une campagne de sensibilisation et d’information visant à promouvoir le respect de l’environnement et une gestion responsable des déchets. (Budget : 20 000 €)

- Le « **Label Vital Kick** » : en collaboration avec des restaurants locaux, une charte a été élaborée afin de proposer des repas équilibrés tout en restant abordables. (Budget : 10 000 €)



« 1 Stëmm fir d’Natur. 1 Natur fir eis all »

Comment cette campagne a-t-elle vu le jour ? Son initiateur, Georges Lahr, en avait assez de devoir sans cesse ramasser puis jeter les déchets laissés par d’autres personnes lors de ses promenades avec son chien.

« Avec ce projet, je souhaite sensibiliser les gens à leurs actes irréfléchis, qui ont de graves conséquences pour notre nature », explique cet habitant engagé de Dudelange. « Nous devons faire entendre notre voix pour protéger la nature et la faune ! »

Une nouvelle voix contre les déchets dans la nature : des marionnettes racontent les dégâts causés par la pollution aux déchets.

La campagne a été élaborée par le service Communication de la Ville de Dudelange, le service de la Démocratie participative, le service écologique et l’agence Human Made, en collaboration avec Georges Lahr. *« Notre objectif était de donner une voix aux animaux »*, explique Felicitas Doll, de Human Made.

Les créateur·rices ont misé sur une idée originale : quatre animaux de la forêt – un renard, un hérisson, un écureuil et un hibou – se voient attribuer leur propre voix. Sous la forme de marionnettes confectionnées par Felicitas Doll, ils expliquent, dans de courts « Reels », ce qui se passe lorsque les humains jettent leurs déchets dans la nature.

Les animaux (Iggy, Nüssi, Monsieur Renard et Eileen) dénoncent de manière percutante les conséquences de cette pollution. Dans ces petites vidéos, le quatuor s’indigne face aux déchets qui jonchent le sol et décrit de quelle façon le plastique et les autres déchets nuisent à leurs habitats. Cette mise en scène poignante vise à inciter les spectateur·rices à gérer leurs déchets de manière plus responsable et à protéger la nature.

Deux versions du message coexistent

Une version un peu plus crue délivre un message d’avertissement clair sur les dangers de la pollution et s’adresse à un public censé ressentir directement l’urgence de la situation.

La version « édulcorée » formule également le message central de manière compréhensible et percutante, mais avec un peu plus de retenue, afin de prendre en compte les publics plus jeunes ou les sensibilités plus délicates.

Les « interviews » avec les animaux ont été menées à différents endroits, afin de mettre en lumière des habitats et des points de vue divers : le Parc Le’h, le Parc Émile Mayrisch, la réserve naturelle Haard et le Ginzebiërg. Grâce à une mise en scène inventive mêlant marionnettes et « Reels », la campagne parvient à transmettre un message sérieux de

manière accessible. Les voix des animaux ont été enregistrées par Georges Lahr, l'initiateur du projet, ainsi que par Max Feller, influenceur et musicien originaire de Dudelange.

Outre les marionnettes, des panneaux ont également été réalisés et installés à différents endroits du Parc Le'h et du Parc Émile Mayrisch, ainsi que sur la Haard et le Ginzeberg. Chaque panneau comporte un code QR qui renvoie directement aux « Reels » correspondants. Les promeneur·ses peuvent ainsi accéder immédiatement aux vidéos via leur smartphone, obtenir davantage d'informations de base et participer activement.



« Label Vital-Kick » : ce projet issu du Budget Participatif promeut des repas sains à Dudelange.

Quelle est l'idée de base de ce projet ? Issu de la démocratie directe, le projet « Vital-Kick » est né de l'initiative de Nicolas Lori. Ce citoyen de Dudelange avait soumis son idée lors de la deuxième édition du budget participatif, après avoir établi un simple constat :

« J'ai remarqué que de nombreux jeunes prenaient des repas très déséquilibrés à midi. Mon objectif était de proposer une initiative citoyenne à mettre en œuvre directement sur leur lieu de restauration et les incite à faire de meilleurs choix. »

Élu à une large majorité par les habitant-es, la mise en place du projet a ensuite été confiée au Citymanagement de la Ville de Dudelange. Afin de développer le projet directement avec les personnes concernées, le Citymanagement a travaillé dès le début en étroite collaboration avec le Lycée Nic-Biever. Les élèves de la classe de BTS « Digital Content » ont d'abord validé le concept du label, puis ont participé activement à la conception de son identité visuelle. L'agence dudelangeoise standart a finalisé le logo. Le coup d'envoi officiel a été donné le jeudi 9 juillet, dans le cadre de la fête de fin d'année du LNB.

Le label repose sur une approche délibérément pragmatique, élaborée en étroite collaboration avec une diététicienne. Une charte comportant six critères a ensuite été définie. Mais plutôt qu'un simple catalogue de règles, c'est un exemple concret qui illustre le mieux le principe : un menu classique composé d'un kebab, de frites et d'une boisson sucrée devient un repas « Vital-Kick » certifié dès lors qu'on y ajoute une salade, qu'on remplace les frites par des pommes de terre au four et qu'on choisit une boisson non sucrée. Il suffit de répondre à trois des six critères pour obtenir le label.

« Nous voulions une solution réaliste qui ne rebute ni les restaurateurs ni les jeunes », explique Claude Bizjak, Citymanager de la Ville de Dudelange. « Le kebab reste au menu, mais le label rappelle à quel point il est facile d'y ajouter une touche saine. »

Les six critères nutritionnels sont les suivants :

- une quantité suffisante de légumes (au moins la moitié de l'assiette doit être composée de légumes, de crudités ou d'une soupe)
- des protéines maigres (poulet, poisson, œufs, légumineuses ou tofu)
- des glucides non frits (riz complet, pâtes complètes, pommes de terre – non frites – ou légumineuses)
- une transformation courte et une teneur en sel limitée (cuisson à la vapeur, au four ou au barbecue ; sauce servie à part)
- un élément supplémentaire sain (local, bio, végétarien ou pauvre en sucre)
- des boissons non sucrées (eau, thé, tisane ou eau aromatisée maison).

Actuellement, huit snacks et restaurants de Dudelange participent à cette initiative et ont reçu un kit de communication complet comprenant des autocollants et du matériel d'information. « Vital-Kick » est pour l'instant un projet pilote qui allie éducation nutritionnelle, gastronomie locale et participation citoyenne. Il devrait être étendu à d'autres établissements dans les mois à venir.

Établissements participants

- Snack Kebab CIBU'S (42 Avenue Grande-Duchesse Charlotte, 3441 Dudelange)
- Kebab House – Dudelange (19 Pl. de l'Hôtel de Ville, 3590 Dudelange)
- L'Épicerie – Ronny & Chiara (17 Rue Jean Jaurès, 3490 Dudelange)
- Peakky Burgers (21 Rue de la Libération, 3510 Dudelange)
- Royal Kebab (25 Place de l'Hôtel de Ville, 3590 Dudelange)
- Snack am Parc (Parc Émile Mayrisch)
- Squisitò – Épicerie Fine Italienne (66 Avenue Grande-Duchesse Charlotte, 3440)
- Taksim Istanbul (60 Rue du Parc, L-3542 Dudelange)
-



Troisième édition du budget participatif : 5 nouveaux projets pour Dudelange

Début mars de cette année, la troisième édition du Budget Participatif de Dudelange a été lancée. Comme lors des deux premières éditions, cette édition aussi a suscité un vif intérêt.

Au total, 37 projets ont été soumis par des citoyen·nes de Dudelange. Onze d'entre eux répondaient aux critères définis pour le budget participatif et ont donc été déclarés recevables par la commission de sélection compétente.

Les citoyen·nes de Dudelange ont pu voter jusqu'au 1er juillet. À l'issue du vote, cinq projets ont été sélectionnés pour être mis en œuvre au cours des prochains mois.

Il s'agit des projets suivants :

- Le projet « **Aire de jeux de société en plein air au parc Le'h** » de Josiane Graff-Marini a recueilli le plus grand nombre de voix, avec un total de 307 voix. Un budget de 16 500 € est prévu pour sa mise en œuvre.
- En deuxième position arrive le projet « **T-BOX – Station de prêt d'outils** » de Marc Lazzarini, qui a également recueilli 307 voix. Un budget de 35 000 € est prévu pour ce projet.
- Le projet « **Un hommage à l'histoire de Dudelange sous forme de graffiti** » de Rodrigo Oliveira a recueilli 288 voix. Le coût estimé s'élève à 10 000 €.
- Avec 245 voix, le projet « **Ludothèque communautaire** » de Céline Lotterie a également été sélectionné. La mise en œuvre de ce projet coûtera 3 500 €.
- Le cinquième projet sera « **Place de l'Italie – un lieu de rencontre pour tous·tes** » de Jacqueline Remy. Il a recueilli 228 voix. Le coût prévu s'élève à 35 000 €, ce qui porte le budget total des projets sélectionnés à 100 000 €.

Vous trouverez des informations supplémentaires sur les projets du budget participatif en cours et passés, ainsi que sur la démocratie participative à Dudelange en général, sur le site Internet : jeparticipe.dudelange.lu.

Qu'est-ce qu'un Budget Participatif ?

En 2022, la Ville de Dudelange a été la première commune du pays à mettre en place un Budget Participatif. Il s'agit d'une enveloppe de 100 000 €, fixée par l'administration communale, qui est mise à la disposition des habitant·es. La condition essentielle est que les projets soumis contribuent à améliorer le cadre de vie des citoyen·nes.

Pour participer à cette forme de démocratie directe et participative, l'initiateur·rice doit être âgé·e d'au moins 14 ans. Les projets peuvent être soumis aussi bien par des particulier·ères que par des collectifs. Les idées peuvent notamment porter sur l'environnement, la mobilité, la culture, le social, le sport, etc.

Le service de la démocratie participative

La Ville de Dudelange mène depuis plusieurs années une stratégie cohérente en matière de participation citoyenne. Au départ, ce domaine était géré par une personne référente au sein de l'administration. En 2025, un service dédié à la démocratie participative a été créé. Celui-ci coordonne les différents formats de participation de la Ville et accompagne le développement de la participation citoyenne à Dudelange.

La démocratie participative à Dudelange s'appuie actuellement sur trois outils centraux : le conseil des citoyen·nes, le panel citoyen et le budget participatif. Ceux-ci permettent aux habitant·es de s'impliquer de différentes manières dans les projets communaux et les processus décisionnels.

En complément, la Ville organise régulièrement des réunions d'information, des ateliers et d'autres formats d'échange sur les projets planifiés, afin de favoriser la transparence, le dialogue et l'implication en amont de la population.

Le collège des bourgmestre et échevin·es

Dan Biancalana, bourgmestre

Loris Spina, Josiane Di Bartolomeo-Ries, René Manderscheid, Claudia Dall'Agnol, échevin·es